



Assermentation delit de fuite

Par **Malick95**, le **22/03/2024 à 18:35**

Bonjour,

Un automobiliste m accuse de delit de fuite j ai une convocation au tribunal pour delit de fuite le 3 juin et j ai mon assermentation normalement en mai pour être contrôleur sncf j ai mon enquete administratif en cour pour mon assermentation pensez vous sa peut bloquer merci pour vos réponse Merci de vos réponses

Par **Marck.ESP**, le **22/03/2024 à 21:06**

Bonjour et bienvenue,

Oui, cela pourrait, mais nous sommes bien incapable de répondre sur des questions de dates...

Par **LESEMAPHORE**, le **23/03/2024 à 12:40**

Bonjour

Tant que la condamnation n'est pas devenue définitive , l'identité du prevenu ET SA CONDAMNATION n'est pas inscrit au B1 /B2